

A 4 PARTNERS

Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros

Siège social : 32 rue Guersant 75017 PARIS

484 214 291 R.C.S. PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

EN DATE DU 13 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, et le treize mai à 16 heures,

Monsieur Charles FILLOUX,
Monsieur Marc LUCCIONI,
Madame Florence LENOIR,
Monsieur Pierre MAINE,
Monsieur Pierre MONESTIER,
Madame Pauline ROUGE,

Soit la totalité des associés, détenant ensemble l'intégralité des actions composant le capital social,

Ont adopté les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du projet de transformation de la société en SELAS, décident de nommer :

Monsieur Maxime Fiorotto

Cabinet ALBRIZIO & ASSOCIES
149 avenue du golf - Green Park - Bât B
34670 BAILLARGUES

en qualité de commissaire à la transformation, avec pour mission :

- d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social ;
- d'attester que les capitaux propres sont au moins égaux au capital social ;
- et d'établir le rapport prévu par les dispositions légales.

Le rapport devra être déposé et tenu à disposition des associés préalablement à l'assemblée appelée à statuer sur la transformation de la société en SELAS.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.

Charles FILLOUX

Marc LUCCIONI

Florence LENOIR

Pierre MAINE

Pierre MONESTIER

Pauline ROUGE